



Motion proposée par les parents élus FCPE CA du collège Picasso à Bron - 24 juin 2014

Expérimentation de l'orientation choisie

La FCPE milite depuis longtemps pour l'orientation choisie en 3^{ème} et s'était félicitée de l'annonce d'expérimentation.

Toutefois elle regrette que le contenu de cette expérimentation n'ait pas été travaillé avec l'ensemble des acteurs concernés : parents et enseignants car le choix de l'orientation par l'élève et sa famille ne peut être que l'aboutissement d'un vrai temps de construction de cette orientation.

L'orientation par défaut traduit une hiérarchie de « prestige » entre les différentes voies de formation : voie générale, puis technologique et enfin professionnelle.

Un bilan sur les décennies d'orientation subies reflète largement la reproduction des inégalités, le marquage social de l'orientation professionnelle et au final le décrochage scolaire.

De plus, en seconde générale règne déjà un réel gâchis avec des élèves qui décrochent et à qui l'école ne donne pas les moyens de mettre tous les élèves en situation de réussite.

L'orientation choisie ne peut être qu'un préalable ; il faut assurer que l'affectation sera aussi choisie.

C'est là que doit porter la réflexion :

Comment accompagner le jeune dans la construction de son projet jusqu'à lui garantir une place là où il faut ? Comment lui permettre de faire sa seconde en 2 ans si cela est nécessaire et enfin lui donner le droit à l'erreur ; c'est à dire recommencer son orientation ?

Quels moyens donner aux lycées pour travailler une réorientation, faciliter les passerelles avec les voies professionnelles et technologiques.

Pour la FCPE, l'orientation choisie est indissociable de la mise en place d'un parcours d'éducation à l'orientation tout au long du collège afin que chaque élève puisse acquérir une connaissance solide des différentes voies et filières de formation qui s'offre à lui, des différents métiers auxquels il peut accéder ; afin d'être plus en capacité d'effectuer un choix éclairé en fin de 3e en fonction de ses affinités et de ses capacités.

Cela nécessite aussi une revalorisation et augmentation de capacités des voies professionnelles et technologiques, car trop peu de demandes aboutissent favorablement lors d'un choix vers ces formations.

Cette expérimentation ne doit pas être seulement une façon pour le Ministère de faire des économies en supprimant les commissions d'appel et de reporter la responsabilité de l'orientation sur les seules familles tout en alourdissant la charge de travail des enseignants du collège et du lycée dans cet accompagnement.

Nous soutenons le vrai travail sur l'orientation déjà entrepris par les enseignants du collège Picasso qui n'ont pas attendu cette expérimentation, ainsi que la participation active des parents au forum des métiers organisé dans notre collège annuellement.

Mais au final que penser de la proposition d'expérimentation de l'orientation choisie alors que l'on doit voter la répartition d'une DHG qui appauvrit les choix pédagogiques de l'équipe enseignante ? Il n'y a pas assez de moyens pour apporter une aide plus spécifique aux élèves en difficulté - les heures de vie de classe sont réduites à néant, heures pourtant essentielles pour aborder des sujets importants avec le groupe classe, comme celui de l'orientation ou celui de la citoyenneté et indispensables aux professeurs principaux - alors qu'il faudrait mettre en place un véritable parcours d'orientation

La FCPE ne peut pas accepter cette expérimentation qu'elle a soutenue sans la garantie de moyens sur la durée des 3 ans : du temps et des compétences, dans et hors du collège (temps d'échange avec les jeunes et la famille, travail d'orientation plus approfondi avec la conseillère d'orientation et le CIO, malheureusement délocalisé à Saint Priest, connaissance des cursus, rencontres avec des professionnels, visite d'entreprise voire immersion si nécessaire...) ; ce serait la vouer à l'échec.

Aussi les parents d'élèves FCPE du collège ont choisi de s'abstenir pour ce vote.